

République du Centre

SOCIÉTÉ

## « Il y a 80 fichiers de renseignement en France »

L'université d'Orléans accueille, depuis hier, un colloque sur « Le fichier ». Fouad Eddazi, maître de conférence en droit public à Orléans, évoque les « fichiers des services de renseignement ».

■ **De quoi parle-t-on ?** Il y a en France six services de renseignement : trois sous la tutelle du ministère de la Défense, un sous la tutelle du ministère de l'Intérieur, c'est la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSi) dont on parle tant en ce moment, et deux sous la tutelle du ministère de l'Économie et des finances.

■ **Et ils ont chacun leur fichier ?** Oui, chaque service a son fichier, et on ne sait pas ce qu'il y a dedans, ça relève du secret Défense. Là où ça se complique, c'est qu'ils ont aussi accès aux fichiers de la police et de la gendarmerie, dont la liste est incroyable. Un rapport réalisé en 2011 indique qu'il y en a 80 !

■ **Qu'y a-t-il dans ces fichiers ? Est-il possible que vous, moi ou un citoyen lambda y soit ?** C'est même certain, vu que certains de ces fichiers sont créés pour l'immatriculation du véhicule, les passeports... Ce sont les fichiers neutres. Mais il y a aussi le FRP, le fichier des personnes recherchées, qui serait le plus consulté, avec 85 millions de consultations en 2012. Il y a là différentes sous-catégories : les retards de paiement



INTERVENANT. Fouad Eddazi.

des impôts, les fuyeurs, les évadés de prison, et enfin les fiches S, dont on parle tant en ce moment.

■ **Et de quoi s'agit-il exactement ?** Ces fiches concernent les menaces à la sécurité publique et à la sûreté de l'État, et comptent 10.000 personnes. Ça inclut les radicalisés et les jihadistes, mais aussi les hooligans, les militants violents de tous bords... Quand des hommes politiques disent qu'il faut assiéger les fiches S à résidence, ils ne tiennent visiblement pas compte de ça. Certains demandent aussi pourquoi les personnes des fiches S ne sont pas en prison. Mais il n'y a jamais eu de décision judiciaire contre eux, certains ne sont là qu'à cause de leurs fréquentations. Le rôle de ces fichiers est de permettre de les surveiller. ■

Propos recueillis par Caroline Bozec  
caroline.bozec@centrefrance.com